

RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00843  
Numéro SIREN : 752 415 364  
Nom ou dénomination : 2G-IMMO-ST JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt 1585

**2G-IMMO-St Jean (Sas)**

36, rue de Bagneaux (Z.I. ch. Beauhaire Nord)

B.P. 121 - 45143 Saint Jean de Ruelle

Tél.: 33 (0)2 38 79 00 10 - FAX: 33 (0)2 38 88 47 24

**Feuille de présence Assemblée Générale Ordinaire**  
**du 26 juin 2019**

Philippe PRIEUR

*de l'ly GAU*

Philippe GERMOND

Alain GERMOND

Exercice: *2018*  
Certifié conforme à l'original,  
Le Président: Alain GERMOND

**2G-IMMO-ST JEAN SAS**  
Au Capital de 100 000 €  
36 rue de Bagneaux - BP 121  
45143 ST JEAN DE LA RUE  
TEL 02 38 79 00 10  
FAX 02 38 88 47 24  
RCS 752 415 384 JEDEX

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition faite par le Président, d'affecter ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice:

- Résultat de l'exercice ..... + 42 199 €
- Report à nouveau..... +42-199.€
- Bénéfice à répartir: ..... + 42 199 €
- Réserve *autres* ..... + 42 199 €

Cette résolution est adoptée a

*Unanimité*

### Sixième résolution

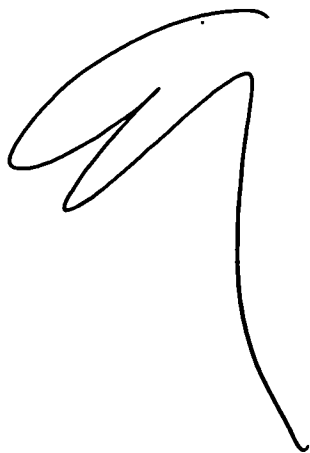
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée a

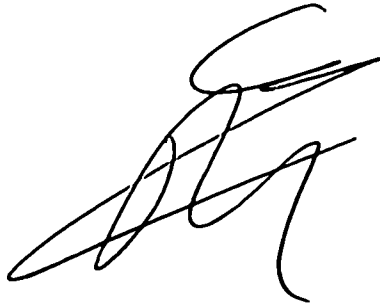
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Le Président,



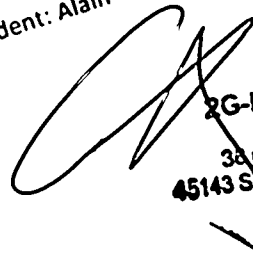
Le Scrutateur,



Le Secrétaire,

*Marie Nelly GAUMIER*  


Exercice: *2018*  
Certifié conforme à l'original,  
Le Président: Alain GERMOND



2G-IMMO-ST JEAN SAS  
Au Capital de 8 000 €  
38 rue de bagnecux - BP 121  
45143 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX  
TEL. 02 38 79 00 10  
FAX 02 38 88 47 24  
RCS 752 415 384

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 2 4 1 5 3 6 4 0 0 0 1 3			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	55	345 390
	Constructions	AP	AQ	311 726	1 340 837
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 204	57 968
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY		7 376	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>332 984</b>	<b>1 751 571</b>
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 475
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ...)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	20 343	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>21 818</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>332 984</b>	<b>1 773 389</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières autres CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé . . . )			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )			DG	125 039	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 199	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	101 649	
	TOTAL (I)			DL	277 687	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 063 738	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	79 510	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 870	
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 749	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	8 851	
	Autres dettes			EA		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 162 718		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 440 405		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	218 371	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
Désignation de l'entreprise : 2G-11110-ST JEAN						
					Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue	FG	169 548	FH	FI	
	services*	FJ	169 548	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets*				169 548	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
					1	
				FR		
				199 120		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	58 114
			- dotations aux provisions		GB	
			Sur actif circulant . dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)				GE	
				2		
				GF		
				97 892		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	
				101 228		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
					GP	
				Total des produits financiers (V)		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
					GU	
				Total des charges financières (VI)		
				32 732		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
				(32 732)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	
				68 497		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>2G-11110-ST JEAN</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	16 941
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 941
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(16 941)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	9 356
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	199 120
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	156 921
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	42 199
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 066
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 571
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	16 941		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieurs	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
						CZ		DS		D9		
		TOTAL I				KD		KE		KF		
		TOTAL II										
		TOTAL III				LN		LO		LP		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG		OH		OJ		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		DS		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
	CORPORELLES	Terrains				KG	336 000	KH		KI	9 390	
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	1 188 646	KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2	KP	152 191	KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	43 093	KW		KX	14 875
			Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	16 766		
	TOTAL III				LN	1 719 930	LO		LP	41 031		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				1Q		1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 719 930	OH		OJ	41 031			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						1		2		3		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						IN		DO		D7		
		TOTAL I				IO		LV		IX		
		TOTAL II										
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	345 390	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	1 188 646	MC				
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				IS	MG	MH	152 191	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU	MM	MN	57 968	MO		
		Matériel de transport				IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB			
Avances et acomptes				NC	ND	NE	7 376	NF				
TOTAL III				IY	NG	NH	1 751 571	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OU	M7		OW			
	Autres participations				IO	OX	OY		OZ			
	Autres titres immobilisés				1I	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				1J	2E	2F		2G			
	TOTAL IV				1J	NJ	NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	OK	OL	1 751 571	OM				

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO-ST JEAN						Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH		
Terrains		PI		PJ	55	PK		PL	55	
Constructions	Sur sol propre	PM	212 454	PN	42 491	PO		PQ	254 945	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	46 634	PW	10 146	PX		PY	56 780	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	15 782	QE	5 422	QF		QG	21 204	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III	QU	274 870	QV	58 114	QW		QX	332 984	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	274 870	OP	58 114	OQ		OR	332 984	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	16 941	R1	R2	R3	R4	R5	16 941	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6	S7	S8	S9	T1		
Inst techniques mat et outillage		T3		T4	T5	T6	T7	T8		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9		
	TOTAL III	X2	16 941	X3	X4	X5	X6	X7	X8	16 941
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL				NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	16 941	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	16 941
Total général des mouvements (NP + NQ + NR)		NW	16 941			NY			NZ	16 941
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 84 707	TM 16 941	TN	TO 101 649
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	ID3	ID4	DS	ID6
	Provisions pour prêts d'installations (art. 39 paragraphes II de CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z 84 707	TS 16 941	TT	TU 101 649
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)		5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 84 707	UB 16 941	UC	UD 101 649	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
- financières	UG	UH			
- exceptionnelles	UJ 16 941	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise		2G-11110-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créances représentatives de titres prêts ou remis en garantie* ( Prorogés pour dépréciation subventionnement consenti* ) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 475	1 475	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 475	1 475	VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 063 738	119 391	512 529	431 818
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 870	2 870			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 720	4 720		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 029	3 029		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	8 851	8 851			
Groupe et associés (2)		VI	79 510	79 510			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	1 162 718	218 371	512 529	431 818
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	116 087	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : 2G-INO-ST JEAN		Formulaire déposé au titre de FIR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, c'est-à-dire le : 31122018			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	42 199		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	WB XE WG RB XX XZ XY Y7			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							Y7	9 356		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET DOMICILIÉS DOMICILIÉS	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8		
	à long terme - imposées aux taux de 0%							ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		N8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
<b>TOTAL I</b>							WR	<b>51 555</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
	- imposées au taux de 0%							WH		
	- imposées au taux de 19%							WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY			
Majoration d'amortissement*							XD			
Mesures d'atténuation	Catégorie exonérée - Charges d'acquisition ou de création (art. 44 septies)		K9	Catégorie exonérée - 44 octies		L2	XF			
	Zones de développement local (art. 44 quinquies)		L6	Zones de revitalisation rurale (art. 2387)		K3				
	Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)		OV	Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)		PA				
	Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)		PP	Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)		IF				
	Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)			Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)		XC				
Zones de revitalisation de la vallée (art. 44 quinquies bis)							PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		des déductions reportées par les exercices *		X9	442	Crédits déduits par le report en avant de déficits				
						ZI	442			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							bénéfice (I moins II)		XI	51 113
							déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>							XN	<b>51 113</b>		
							XO			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD



Désignation de l'entreprise <b>2G-IMMO-ST JEAN</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A .		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB		
					- Autres réserves	ZD	26 611	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	26 611		Dividendes	ZE		
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	OF	26 611		Report à nouveau	ZG		
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	26 611	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>						Exercice N		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 786		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnels)	ES			ST	8 419		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	10 205		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	1 017		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe minérale sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	28 554		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	29 571		
TVA	— Montant de la TVA collectée				YY	39 824		
	— Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 733		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				OB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				OS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,47 %		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP			— Filiales et participations (Liste au 2059-C prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)	ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN

Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement existante	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					

\* ADRI A : plus ou moins-value nette à court terme (total déductible des lignes 1 à 12 de la colonne 1)

\* ADRI B : plus ou moins-value nette à long terme (total déductible des lignes 1 à 12 de la colonne 1)

\* ADRI C : autres plus-values taxables à 19%

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 205 C et 210 E du CGI



Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN Néant

<input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .	
<input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI) .	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI) .	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des div. exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦-②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des div. exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise		2G-11110-ST JEAN				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		169 548
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		29 571
	TOTAL 1	OX	199 119
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OII		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	1
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		10 205
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		58 113
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	68 320
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	130 800
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		119 656
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		199 119
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012018
	GZ	au	31122018
Date de cessation	HR		

N° de dépôt

[ ]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

1/1 (1)

Néant [ ]\*

EXERCICE CLOS LE [ 3 1 1 2 2 0 1 8 ]

N° SIRET [ 7 5 2 4 1 5 3 6 4 9 0 0 1 3 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ 2G-IMMO-ST JEAN ]

ADRESSE (voie) [ 36 RUE DE BAGNEAUX ]

CODE POSTAL [ 45140 ] VILLE [ SAINT JEAN DE LA RUELE ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [ 1 ] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [ 45 ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [ 1 ] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [ 55 ]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ SAS ] Dénomination [ SG PARTICIPATION SAS ]
N° SIREN (si société établie en France) [ 4 2 0 9 8 1 6 2 3 ] % de détention [ 45 ] Nb de parts ou actions [ 45 ]
Adresse : N° [ 36 ] Voie [ RUE DE BAGNEAUX ]
Code Postal [ 45140 ] Commune [ SAINT JEAN DE LA RUELE ] Pays [ FR ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ M ] Nom patronymique [ GERMOND ] Prénom(s) [ ALAIN ]
Nom marital [ ] % de détention [ 55 ] Nb de parts ou actions [ 55 ]
Naissance : Date [ 18041965 ] N° Département [ 45 ] Commune [ ORLEANS ] Pays [ FR ]
Adresse : N° [ 25 ] Voie [ RUE DU DOCTEUR ZAKENHOF ]
Code Postal [ 92500 ] Commune [ RUEIL MALMAISON ] Pays [ FR ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

[Box with diagonal line and (1)]

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 8

N° SIRET 7 5 2 4 1 5 3 6 4 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G-DINO-ST JEAN

ADRESSE (voie) 36 RUE DE BAGNEAUX

CODE POSTAL 45140 VILLE SAINT JEAN DE LA RUELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2G-IMMO-ST JEAN 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUEVILLE France		36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUEVILLE	
SIRET 75241536400013			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées Acquisition d'immeuble Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	12 993	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19%						
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outro-mor : dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art 244 quater X			

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE LIGNE 100
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 30042019 Lieu : SAINT JEAN DE LA RUEVILLE Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M GERMOND ALAIN

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
 ( art 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

26-IMMO-ST JEAN  
 36 RUE DE BAGNEAUX  
 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE  
 75241536400013  
 6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

--

**I. Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	51 113
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II. Bénéfices soumis au taux réduit**

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120	
h Dont plus-value nette à court terme imposable		
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		
total lignes h à k		38 120

**l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

12 993

**m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

--

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2019)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé de service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments ou indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans le DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice				
				MVL restant à reporter				

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Répartition du Capital  
 Article 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

2G-IMMO-ST JEAN  
 36 RUE DE BAGNEAUX  
 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE  
 75241536400013  
 6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code Ape

Adresse du siège social si différente

**PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
SAS SG PARTICIPATION SAS  36 RUE DE BAGNEAUX  45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	45	M GERMOND PHILIPPE  36 RUE DE BAGNEAUX  45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	98,4

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Répartition du Capital  
 Article 219 I b du CGI, article 46 quator - 0ZZ bis A de l'annexe III)

**PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION**

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

**MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE**

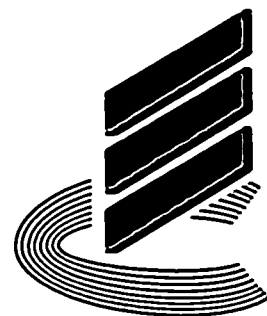
Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

## **AUDIT VAL DE LOIRE CONSEIL**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre d'Orléans  
Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie d'Orléans

38 rue de la Marine de Loire - BP 8106  
45081 ORLEANS Cedex

Tél : 02 38 22 22 23  
Fax : 02 38 56 29 80  
E-mail : [audit.valdeloire.conseil@wanadoo.fr](mailto:audit.valdeloire.conseil@wanadoo.fr)



### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2018)**

**2G-IMMO-ST JEAN SAS**  
36 Rue de Bagneaux  
45143 SAINT JEAN DE LA RUELLE

Mesdames, Messieurs

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2G-IMMO-ST JEAN SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- 
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 26 juin 2019

AUDIT VAL DE LOIRE CONSEIL  
Nelly GAUME  
Commissaire aux Comptes associée

# Bilan Actif

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	345 390	55	345 335	336 000
Constructions	1 340 837	311 726	1 029 112	1 081 749
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	57 968	21 204	36 764	27 311
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	7 376		7 376	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 751 571</b>	<b>332 984</b>	<b>1 418 587</b>	<b>1 445 060</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL Immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 751 571</b>	<b>332 984</b>	<b>1 418 587</b>	<b>1 445 060</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 475		1 475	6 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 475</b>		<b>1 475</b>	<b>6 735</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 343		20 343	22 615
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>20 343</b>		<b>20 343</b>	<b>22 615</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>21 818</b>		<b>21 818</b>	<b>29 350</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 773 389</b>	<b>332 984</b>	<b>1 440 405</b>	<b>1 474 409</b>

# Bilan Passif

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	125 039	98 428
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	42 199	26 611
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>176 038</b>	<b>133 839</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	101 649	84 707
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>277 687</b>	<b>218 546</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 063 738	1 179 825
Emprunts et dettes financières divers	79 510	58 444
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 143 248</b>	<b>1 238 269</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870	14 738
Dettes fiscales et sociales	7 749	2 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 851	
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>19 470</b>	<b>17 594</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>1 162 718</b>	<b>1 255 863</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 440 405</b>	<b>1 474 409</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Franco	Export	N°1 (N)	
			31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	169 548		169 548	169 548
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>169 548</b>		<b>169 548</b>	<b>169 548</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			29 571	29 221
Autres produits			1	1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>199 120</b>	<b>198 770</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			10 205	29 354
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>10 205</b>	<b>29 354</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>				
			29 571	29 221
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 114	56 457
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>58 114</b>	<b>56 457</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
			2	1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>97 892</b>	<b>115 033</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>101 228</b>	<b>83 737</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>101 228</b>	<b>83 737</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	32 732	35 550
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>32 732</b>	<b>35 550</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(32 732)</b>	<b>(35 550)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>68 497</b>	<b>48 186</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 941	16 941
	<b>16 941</b>	<b>16 941</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(16 941)</b>	<b>(16 941)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 356	4 634
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>199 120</b>	<b>198 770</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>156 921</b>	<b>172 159</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>42 199</b>	<b>26 611</b>

# Règles & Méthodes Comptables

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

(Code de commerce : article 9 & 11 , décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations inclus) ou à leur coût de production.

La société 2G-IMMO-ST JEAN amortie les actifs en respectant la méthode comptable dite « par composants » dans le respect de l'article 237 septies, I du CGI, issu de la loi de finances rectificative pour 2004.

Dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables au dépréciation des immobilisations, la durée retenue sur le plan comptable pour fixer le taux d'amortissement est fonction de la durée d'utilisation réelle de l'actif.

Toutefois, dans le respect de l'amortissement minimum fiscal, les immobilisations non décomposables et la structure des immobilisations décomposables, seront amorties selon la durée d'usage fiscal. La dotation complémentaire générée par la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement minimum fiscal est comptabilisé en amortissement dérogatoire au même titre que l'amortissement dégressif ou que l'amortissement fiscal exceptionnel.

Durée d'amortissement Type	Durée amortisst comptable	amortisst usage fiscal
Bâtiments	40 ans	20 ans
Composants bâtiments	15 à 20 ans	15 à 20 ans
Aménagt construction	10 à 20 ans	10 ans
Matériel et outillages	8 à 20 ans	5 à 8 ans
Agencement et amenagt divers	5 à 10 ans	5 ans
Matériel de transport	4 à 20 ans	4 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans	3 ans
Mobilier	5 à 10 ans	5 à 10 ans

# Règles & Méthodes Comptables

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

---

## B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilière de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## C. Stocks.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque le prix de vente constaté est devenu inférieur au coût unitaire moyen pondéré, la provision est alors égale à la différence entre ces deux termes.

## D. Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## E. Provisions réglementées.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- Amortissements dérogatoires : 101.649 EUROS. En 2018, une dotation a été effectué pour 16.941 EUROS.

## F. Honoraires du commissaire aux comptes.

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1.740 Euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1.740 Euros

- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article

L.822-11 : 0 Euros



# Immobilisations

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valor brutu débüt exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	336 000		9 390
Constructions sur sol propre	1 188 646		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	152 191		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	43 093		14 875
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			16 766
Avances et acomptes			
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>1 719 930</b>		<b>41 031</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 719 930</b>		<b>41 031</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valor brutu fin d'exercice	Révaluations Mgates
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			345 390	
Constructions sur sol propre			1 188 646	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			152 191	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			57 968	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		9 390	7 376	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>9 390</b>	<b>1 751 571</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>9 390</b>	<b>1 751 571</b>	

# Amortissements

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains		55		55
Constructions sur sol propre	212 454	42 491		254 945
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	46 634	10 146		56 780
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	15 782	5 422		21 204
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>274 870</b>	<b>58 114</b>		<b>332 984</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>274 870</b>	<b>58 114</b>		<b>332 984</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	55		
Constructions sur sol propre	42 491		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	10 146		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	5 422		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>58 114</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 114</b>		

# Amortissements (suite - dérogatoire)

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	16 941		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>16 941</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>16 941</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>16 941</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)</b>	<b>16 941</b>		

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. <b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				16 941
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				<b>16 941</b>
<b>TOTAL III</b>				<b>16 941</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>				<b>16 941</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)</b>				

**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**

**16 941**

# Provisions Inscrites au Bilan

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
 Edition du 25/06/19  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	84 707	16 941		101 649
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>84 707</b>	<b>16 941</b>		<b>101 649</b>

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>84 707</b>	<b>16 941</b>		<b>101 649</b>
----------------------	---------------	---------------	--	----------------

# Tableau d'affectation du résultat

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	26 611
Prélèvements sur les réserves	
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	
	<b>26 611</b>

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	26 611
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	
	<b>26 611</b>



# État des Échéances des Créances et Dettes

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
 Edition du 25/06/19  
 Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 475	1 475	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 475</b>	<b>1 475</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 475</b>	<b>1 475</b>	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 063 738	119 391	512 529	431 818
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 870	2 870		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	4 720	4 720		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 029	3 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	8 851	8 851		
Groupe et associés	79 510	79 510		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 162 718</b>	<b>218 371</b>	<b>512 529</b>	<b>431 818</b>

# Charges à Payer

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 870
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>		<b>2 870</b>

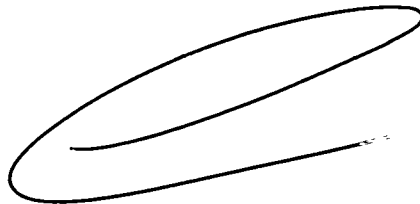


# Produits à Recevoir

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	
<b>Valours Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	



# Charges et Produits Constatés d'Avance

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

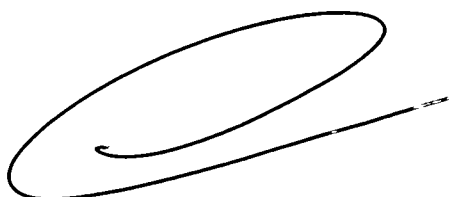


# Composition du Capital Social

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	80
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	80



# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ		Montant
Prestations de services		169 548
<b>TOTAL</b>		<b>169 548</b>

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE		Montant
Ventes en France		169 548
<b>TOTAL</b>		<b>169 548</b>

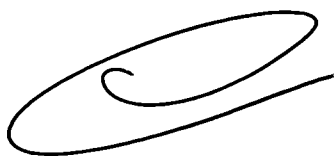


# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 063 738
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 738</b>



# Incidence des Évaluations Fiscales Dérogatoires

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	42 199
Impôts sur les bénéfices	9 356
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>51 555</b>
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	16 941
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
<b>RÉSULTAT HORS ÉVALUTATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)</b>	<b>68 497</b>



# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
 Edition du 25/06/19  
 Tenue de compte EURO  
 Taux prévisionnel d'imposition : 28

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	28 462
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>28 462</b>
---------------------------------	---------------

<b>Allègements</b>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 25/06/19  
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	100	100	100	100	100
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	169 548	169 548	169 548	172 800	172 800
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	126 610	104 644	120 792	111 401	97 255
Impôts sur les bénéfices	9 356	4 634	9 385	6 282	3 865
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	42 199	26 611	39 738	33 529	21 906
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 173	1 000	1 114	1 051	934
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	422	266	397	335	219
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					